

Problèmes... Difficultés...

Comment les résoudre ?

Lorsque j'ai découvert le texte libre, ses ressources et la puissance vivifiante de la libre expression, j'étais d'un fol enthousiasme.

Enfin c'était là le nœud capital bouleversant l'ambiance d'une classe, suscitant l'intérêt, facilitant les efforts.

Je ne pouvais que me féliciter de son introduction dans ma classe.

Des années ont passé...

Ai-je perdu la foi ? Suis-je installée dans une bonne routine ? Non, sans doute. Mais au snobisme du moment, qui avait d'ailleurs toute sa raison, succèdent des réflexions perpétuellement méditées, mûries par le temps, par l'expérience.

Lorsque tu découvres la lumière, tu cries : « O victoire ». Mais la flamme est faible, vacillante. Il faut l'alimenter, la préserver... Ainsi en est-il de la libre expression.

Elle nécessite un travail méthodique, approfondi.

I. — ETUDE METHODIQUE DU FRANÇAIS.

Je n'entends pas le fait de corriger des textes libres chaque jour ou chaque semaine, de les exploiter d'une façon suivie en vocabulaire, grammaire, mais de les intégrer dans une méthode de travail, dans un plan rigoureux pour la formation de l'esprit et pour l'acquisition des connaissances.

On croit trop souvent que le texte libre est une forme anarchique d'apprentissage. Il le serait si le maître ne le pensait dans un plan de travail.

Il en est de même pour toutes les autres techniques de vie : correspondance, coopérative.

Ainsi, nous démarrons au CM 2 pour une correspondance interscolaire avec une école moyenne de Belgique... Il ne s'agit pas de laisser les enfants errer dans la rédaction de leur lettre, en pensant que la joie d'avoir une correspondante est suffisante.

La première lettre sera de présentation. Ce titre seul est suffisant pour que les bonnes élèves puissent se débrouiller... Mais les autres, toutes les autres, auxquelles il m'appartient encore plus de me donner.

Le plan et la rédaction :

Ensemble nous mettons au point un plan, squelette d'une partie de la future lettre, guidant l'imagination.

Les textes sont rédigés dans le cahier de classe

Le style :

Après leur correction de syntaxe, vocabulaire, grammaire, orthographe, ils sont recopiés, intégrés dans la lettre pour la correspondante.

Les sujets. :

Une autre fois nous écrivons pour parler de notre famille, de nos souvenirs d'enfance... du pays, de sa situation, du jouet que l'on préfère. Les sujets ne manquent pas : motivés pour répondre aux questions, pour se faire connaître. Mais ces sujets doivent être médités, suggérés par le maître qui apporte sa part et qui prévoit un plan rationnel. Beaucoup de sujets de rédaction (sujets-types d'examen) sont ainsi traités en participant au souffle de vie.

Correction de la langue :

Pour revenir au texte libre, sa correction — à partir des classes du Cours Moyen — s'appuie sur l'établissement d'un plan trouvé en commun après une première lecture du texte initial. Le titre est précisé, on fait appel aux sentiments, on met en relief ceux qui seront exprimés par le texte.

Ainsi un texte intitulé « Partie de luge » nous permet d'établir le plan suivant :

Introduction : le plaisir de luger :

- 1°. A cinq ans, traînée sur la luge ;
- 2°. Le chien attelé à la luge ;
- 3°. En commission avec le traîneau ;
- 4°. L'an dernier, en lugeant, un souvenir amusant près de la maison.

Conclusion : la joie pour les prochaines parties de luge.

Ce texte exprimera l'entrain, la joie.

Au Cours Élémentaire :

Ce qui importait était la correction de phrase. Assurément, c'est en écrivant que l'on apprend à écrire. Mais le style écrit possède une syntaxe. *On s'apprend à s'exprimer par idée, on met des points.* On reconnaît sujets et verbes. Les textes corrigés en commun sont nécessairement courts : trois ou quatre lignes. On s'attache au détail important. *L'étude porte sur la phrase.*

Au Cours Moyen :

Il faut apprendre à châtier ses expressions. Il faut reconnaître les idées dépendant les unes des autres et savoir les relier (emploi des mots invariables — des divers pronoms — reconnaissance des divers adjectifs...).

La correction du texte amène un *effort de précision*. Il faut penser la nuance de vocabulaire, de grammaire, par rapport au contexte. Si je fais une action en même temps qu'une autre, j'écrirais « en lugeant » et non pas « sur la luge ».

Le paragraphe doit être la traduction sincère de ce qu'on relate. On va à la ligne à chaque paragraphe. Pour voir s'il

est d'une description fidèle, on a recours au dessin, au croquis ; un élève étranger au texte reproduit ce qu'il croit comprendre. A partir de 10-11 ans, l'enfant comprend des notions abstraites simples ; à partir de 12 ans, il y a éveil pour des intérêts abstraits plus complexes.

Le texte corrigé respectera sans doute les idées de son auteur, mais il sera enrichi, composé par la classe. Correction profitable à tous, et ce texte ne pourra subir que l'empreinte collective de la classe, allure artistique ou technique... suivant la prédominance d'esprits littéraires ou positifs.

Dans nos classes de filles nous devons insister sur le caractère spécifiquement féminin : expression des sentiments de *dévouement sans sensiblerie, question sociale et ménagère.*

« Nous formons en l'enfant l'homme de demain. »

Quel que soit le moment de la classe, la maxime reste véridique. Et notre travail, celui de la libre expression également, doit être fait en prévision de ce que l'enfant fera plus tard.

Poursuivra-t-il ses études ? Sera-t-il en concurrence dans des écoles spéciales avec des élèves ayant subi un certain entraînement ? Sera-t-il appelé à devenir technicien, ouvrier, artiste, père de famille ?

Problème :

Comment allier la technique à la formation du cœur et de l'esprit ?

Comment à la fois former et faire acquérir un niveau de connaissances nécessaires pour la réussite de certains examens ouvrant les portes de certaines écoles professionnelles techniques ou autres ?

Par un plan travaillé avec soin, élaboré à partir du texte libre donc suscitant l'intérêt, on précise et développe la pensée de l'enfant, caractère propre et nécessaire au travail de composition, élaboration explicite de jugement, cette sorte d'équation pour le logicien et qu'on transforme suivant des règles définies... jugement qui permet le raisonnement.

II. — LA LIBRE EXPRESSION APPROFONDIE.

Lettres pour les correspondantes, lettres administratives et commerciales pour la coopérative (et un ou deux exemples travaillés sont suffisants pour permettre une bonne rédaction d'un tel sujet imposé au C.E.P.), comptes rendus pour le journal scolaire, textes libres, divers : ce sont là les titres indiqués d'un programme complet, il se doit.

Les devoirs d'imagination peuvent être traités sous forme de contes, romans, légendes, albums.

Mais de même que la flamme tire sa clarté d'elle-même mais ne se nourrit pas d'elle-même, la libre expression enfantine doit être étoffée par une pensée adulte à sa portée, qui enrichira ses connaissances, élargira son horizon, en le faisant accéder peu à peu à des concepts plus élevés.

L'enfant est appelé à devenir adulte et il ne pourra trouver

un soutien qu'en s'appuyant sur l'élite de ceux-ci, en limant sa pensée à la leur.

C'est pourquoi le complexe d'intérêt donné, on prend connaissance de textes d'auteurs. On recherche leur plan. On s'arrête au choix de leur vocabulaire, à la construction de leurs phrases. Je ne dis pas que l'on s'applique à une copie servile... mais l'on opère un peu comme en face d'une œuvre d'art, œuvre de maître : étude du paysage, de la tonalité, des plans, des recherches personnelles... tout cela dans un but d'enrichissement de la technique personnelle.

Puis, si le texte libre corrigé collectivement est profitable, il n'en a pas moins les inconvénients du travail en commun. Le rythme propre à chaque élève n'est pas entièrement respecté.

Ce collègue étranger, qui persiste à faire travailler et imprimer individuellement le texte libre (tous ces textes individuels sont cependant reliés en un journal de la classe copieux ; un vrai livre, net d'aspect impeccable) a sans doute une raison profonde...

De même que le texte libre n'oblige pas assez l'élève à serrer de près sa pensée, la correction en commun limite les efforts de certains élèves.

Depuis quatre ans je suis mes élèves. Celles qui ont fait des progrès, et « ont monté en flèche » sont assurément celles qui ont écrit régulièrement des textes libres, qui ont été choisis et corrigés.

L'idéal aurait été que chaque élève écrive, mais il y a des élèves qui redoutent de s'extérioriser ; d'autres qui sont instables, d'un milieu si pauvre mentalement qu'elles ne peuvent se fixer sur un sujet donné, et leurs textes sont si lamentables que, même avec le coup de pouce de la maîtresse, on ne les choisit pas.

Problèmes ?

L'enfant a son orgueil et ne veut pas qu'il soit bafoué.

Problème également de la classe trop chargée — 40 élèves et plus. Pas assez de matériel individuel.

Le texte libre épanouit la personnalité, mais encore faut-il que l'éducateur puisse se consacrer individuellement à l'enfant, le stimuler, l'épauler.

Non, assurément, ce serait une vue simpliste de dire que le texte libre se suffit à lui-même. Il apporte sans doute le bain régénérateur dans la classe.

Il reste sans doute la base essentielle du travail de nos écoles modernes et des écoles de demain, appelées suivant les directives du projet de réforme à déceler les formes d'intelligence, à exercer l'esprit à donner le goût du travail, à démocratiser l'enseignement, à susciter la promotion sociale.

Le texte libre aussi a ses insuffisances, surtout lorsque les conditions de travail ne sont pas adéquates et lorsque l'enfant, à la maison, n'est pas versé dans les expressions fran-

çaises, il aura bien (et c'est un grand avantage du texte libre) cette soif de parler et d'écrire le français, mais le milieu familial sera pour ce besoin une source tarie.

Il ne suffit pas de se plaindre, de critiquer les écoles casernes, « la fosse aux ours » nommée dans un récent *Educateur*.

Ensemble, il faut y apporter des remèdes :

- En dénonçant le scandale ;
- En trouvant des moyens permettant de donner un certain niveau de culture à tous les élèves qui nous sont confiés : ils en ont le droit.

Je me souviendrai toujours de ces paroles de Freinet prononcées lors d'une conférence à Mulhouse : « Nous sommes heureux d'utiliser la cuisinière électrique, mais lorsqu'il y a panne, nous sommes bien contents de retrouver la cuisinière à charbon ».

Toute l'ancienne pédagogie n'est pas à renier et au cours des âges, elle a fait ses preuves en formant aussi de grands esprits. Qu'on le veuille ou non, notre époque se réfère aux précédentes et nous sommes ce que nous sommes grâce à ceux qui étaient avant nous.

La vérité n'est pas un monopole. Il lui appartient d'être un flambeau pour éclairer tous... et chacun la voit sous un aspect particulier, autre, si différent.

Pour que certaines de mes élèves plus deshéritées, d'autant plus nombreuses que la classe est chargée, sortent de leur réserve, il faut imposer des sujets, donner des plans qui disciplinent les idées, qui éveillent l'imagination.

Certes, ce ne seront sans doute pas des sujets bizarres, d'une scolastique dépassée, mais ils seront en rapport avec le complexe d'intérêt et permettront de faire le tour complet de celui-ci, de l'approfondir.

Nous ferons la description d'une luge... nous parlerons d'une seule partie de luge ou, par analogie, d'une partie de ski, de cartes, etc.

Depuis que je donne des sujets imposés, touchant au texte libre, je vois certaines élèves s'appliquer à rédiger.

Elles ont enfin trouvé « ce truc », cette étincelle, que leurs camarades plus douées avaient découverts déjà au C.E. par le texte libre (et qui dépassait bien sûr le niveau de ce cours).

Les bonnes, au contraire, tiennent compte des divers procédés de correction et font des textes libres, vraies compositions, que nous pouvons imprimer, sans retouche, dans le journal scolaire. Même elles poussent le zèle jusqu'à faire précéder leur texte d'un plan écrit qui leur a judicieusement servi.

Pour le calcul — sur un plan spécial, bien sûr — les problèmes se posent d'une façon identique.

Gaby HEIDET (Haut-Rhin).